



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Nom de l'établissement :	INEOS Polymers Sarralbe S.A.S.
Adresse de l'établissement :	Rue Ernest Solvay 57430 SARRALBE
Activité de l'établissement :	<i>L'activité principale de l'établissement de Sarralbe est la fabrication de matières plastiques solides (Polyéthylène Haute densité et Polypropylène) à partir d'hydrocarbures. Ces hydrocarbures, dont une partie est livrée par canalisation de transport, et les autres matières dangereuses sont stockés, avant leur utilisation dans des réacteurs de polymérisation. Les matières plastiques fabriquées sont mises en silos avant d'être emballées et palettisées ou chargées dans des citernes vrac, pour être expédiées chez des transformateurs.</i>
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :	<i>Aucun des scénarios majeurs envisagés sur la plateforme de Sarralbe n'est susceptible d'avoir des conséquences transfrontalières.</i>
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<i>Les dangers présentés par les installations du site Ineos Polymers Sarralbe sont essentiellement liés au caractère inflammable des produits et aux conditions opératoires des procédés mis en œuvre (pression de quelques dizaines de bars). Les principaux phénomènes redoutés sont d'une part l'incendie, sous forme de feu de nappe ou de feu torche, et d'autre part l'explosion d'un nuage de gaz ou de poussière, ainsi que des rejets de gaz toxiques. Les principaux risques identifiés sont liés : - aux installations de production de polymères ou de vapeur, - au stockage de substances et/ou mélanges chimiques, - aux opérations de chargement/déchargement de substances et/ou mélanges chimiques, - aux lignes (tuyauteries) d'interconnexions entre les unités de production et les stockages. - aux stockages de matières plastiques emballées ou</i>

	présentes dans les silos. Les principaux effets liés aux phénomènes dangereux sont : <u>la Surpression</u> : Augmentation de la pression de l'air pouvant entraîner des lésions sur les organes (tympans, poumons...) ou des effets indirects sur l'Homme (par l'effondrement de structures bâties, la projection d'objets...) <u>les effets Thermiques</u> : Exposition à un flux thermique pouvant entraîner des lésions +/- létales (brûlures...) <u>les effets Toxiques</u> : Dispersion de vapeurs toxiques dans l'air pouvant engendrer des effets +/- létaux pour l'Homme ou pour l'environnement.
--	--

Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	Les procédés de fabrication et les capacités de stockages du site sont surveillés en permanence par différents types de capteurs (sondes de pression, température et niveau) qui sont reliés à des systèmes d'alarmes permettant d'identifier les écarts de fonctionnement. Les différentes installations de production et de stockage sont également munies de divers dispositifs/organes de sécurité (vannes manuelles et/ou automatiques asservies aux capteurs, soupapes, disques de rupture, ...) permettant de prévenir la survenance d'un accident majeur sur le site et de mettre en sécurité les installations en cas de dysfonctionnement. Le site est également équipé de systèmes de détection de fuites de gaz et de départ de feu ainsi que de caméras permettant une surveillance à distance. Les principales installations du site sont protégées de l'incendie par un système d'arrosage à déclenchement automatique ou déclenchable à distance. Des procédures et modes opératoires visant à maîtriser les risques industriels sont disponibles auprès des exploitants. Ils sont régulièrement testés pour garantir le fonctionnement en sécurité du site. Le site est gardienné 24h/24. L'exploitation est confiée à du personnel formé aux risques inhérents aux installations et en particulier à la gestion des situations d'urgence. Dans les situations d'urgence, le personnel peut faire appel à une équipe d'astreinte 24 h sur 24 composée de cadres et techniciens. Des exercices sont régulièrement organisés.
---	---